



**ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE**

**Rapport financier du  
premier trimestre**

**États financiers consolidés (non audité)**

**Aux 30 juin 2017 et 2016  
et pour les trimestres clos à ces dates**

# Table des matières

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>5</b>
<i>Introduction .....</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du premier trimestre 2017-2018 .....</i>	<i>6</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....	10
REVUE FINANCIÈRE.....	10
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT .....	12
FAITS SAILLANTS DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE .....	13
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES .....	13
<b>RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION .....</b>	<b>14</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS.....</b>	<b>15</b>

# **MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT**

Dans la poursuite de nos activités selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, nous continuons de bénéficier des premiers effets de la transformation sur plusieurs fronts. Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), qui exploitent nos sites en notre nom, mènent les activités de revitalisation des Laboratoires de Chalk River et poursuivent les travaux de remise en état des lieux dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope, ainsi que les travaux de décontamination, de démantèlement et de déclassement de façon sécuritaire en vue de la fermeture du site des Laboratoires de Whiteshell, au Manitoba.

Misant sur leur vision à long terme de transformer les Laboratoires de Chalk River en un complexe de science et technologie nucléaires de classe mondiale, les LNC ont lancé récemment une demande de manifestation d'intérêt portant sur les petits réacteurs modulaires. Cette initiative vise à recueillir de l'information sur cette technologie auprès de toutes les parties prenantes (concepteurs de technologies, chaîne d'approvisionnement, communautés hôtes et utilisateurs finaux) afin que les LNC et EACL soient mieux informés en matière de développement de petits réacteurs modulaires. Cette démarche s'inscrit dans la vision des LNC de devenir un centre d'excellence de la technologie des petits réacteurs modulaires.

Aux Laboratoires de Chalk River, la transformation physique du site s'est poursuivie. En 2016-2017 seulement, plus de 30 bâtiments ont été démolis; ce trimestre-ci, 3 bâtiments ont été démolis de même que le réservoir d'eau surélevé, une installation phare du site. Cette étape importante a non seulement contribué à modifier le profil du site, mais elle témoigne également des travaux de revitalisation continus qui se solderont par le déclassement de nombreux autres bâtiments et structures dans les années à venir, faisant ainsi place à de nouvelles infrastructures scientifiques. Nous prévoyons en effet une importante transformation dans les prochaines années, avec la mise en œuvre par les LNC d'un vaste programme de renouvellement des infrastructures d'une valeur de 1,2 milliard de dollars visant la construction de nouvelles installations scientifiques et d'infrastructure de soutien du site.

Les LNC ont également poursuivi leurs activités de planification et d'engagement du public, y compris en sollicitant la participation des groupes autochtones, en vue de faire avancer le projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface. Cette installation est un projet important qui permettra la remise en état des terres contaminées et le déclassement et la démolition des bâtiments vétustes au site de Chalk River. Ce projet permettra de régler les obligations d'EACL et de réduire les risques, puisque les déchets radioactifs seront stockés de manière sécuritaire dans une installation aménagée dont la conception est conforme aux normes internationales et aux meilleures pratiques.

Dans la poursuite de ces activités, EACL a continué d’assumer son rôle de surveillant en recourant à des processus et procédures robustes, tant formels qu’informels, pour gérer le contrat, les objectifs de rendement et la relation contractuelle avec les LNC afin d’assurer l’optimisation des ressources pour le Canada.

Le présent rapport souligne quelques-uns des progrès considérables réalisés par les LNC au cours du premier trimestre de 2017-2018 grâce au modèle d’organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Richard J. Sexton". The signature is fluid and cursive, with a prominent initial "R".

**Richard J. Sexton**

*Président et premier dirigeant*

# RAPPORT DE GESTION

## Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés non audités du premier trimestre de 2017-2018 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ces documents.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 28 août 2017.

## Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral afin de s'acquitter de son mandat et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministère des Ressources naturelles du Canada. Elle tire également parti de ses capacités uniques sur ses sites pour appuyer l'industrie et d'autres tiers sur une base commerciale (c'est-à-dire sur la base du recouvrement complet de coûts).

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC ») pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des installations, des actifs, de la propriété intellectuelle et des passifs. Pour leur part, les LNC, une entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne. Ce modèle a été utilisé avec succès au Royaume-Uni et aux États-Unis afin de profiter de la rigueur et de l'efficacité du secteur privé et de réduire ainsi les risques et les coûts. Le rôle d'EACL est d'établir des priorités pour les LNC, de surveiller l'application du contrat et d'évaluer le rendement des LNC afin d'assurer l'optimisation des ressources pour le Canada. EACL agit à titre d'« acheteuse avisée » et exerce une fonction de critique afin de faire avancer ses priorités de la manière la plus efficace possible, tout en assurant la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

On distingue deux grands domaines d'activité :

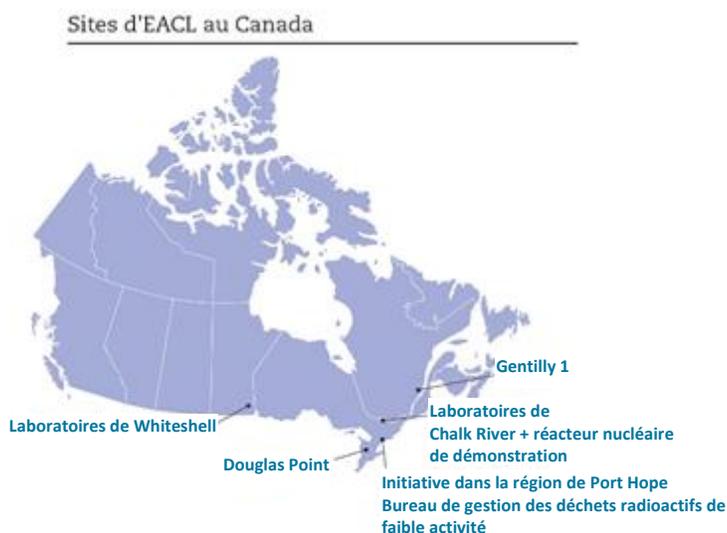
1) Déclassement et gestion des déchets

Réduire de façon sécuritaire et efficace les obligations en matière de déchets radioactifs du gouvernement du Canada. Grâce au modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL tire parti de la compétence et de l'expérience des LNC pour apporter des solutions innovatrices et rentables en matière de déclassement des infrastructures, de remise en état des sites et de gestion des déchets radioactifs aux sites d'EACL et à d'autres sites dont le gouvernement a accepté d'assumer la responsabilité.

2) Laboratoires nucléaires

Les LNC ont pour objectif de soutenir :

i) les rôles, responsabilités et priorités du gouvernement fédéral canadien; ii) les services commerciaux offerts à des tiers; et iii) les projets d'immobilisations et autres activités de la Société menées dans les Laboratoires nucléaires. Les travaux liés à ces activités comprennent le renouvellement et la modernisation du site de Chalk River dans le but de rehausser la capacité des LNC d'offrir des services en science et technologie de classe mondiale sécuritaires et rentables, et d'autres services pour le compte du Canada et de clients commerciaux.



Les LNC gèrent plusieurs sites d'EACL au Canada, y compris les Laboratoires de Chalk River, le plus grand complexe de sciences et technologie au Canada.

## Faits saillants du premier trimestre 2017-2018

### Déclassement et gestion des déchets

EACL a un passif au titre de la gestion et du déclassement des déchets radioactifs et un passif au titre des sites contaminés, pour lesquels la prise de mesures visant à réduire les risques s'impose. Les mesures à prendre à l'égard de ces passifs comprennent l'assainissement des zones de gestion des déchets existantes, la décontamination, la démolition et l'élimination sécuritaires des bâtiments et des installations contaminés et l'assainissement des terrains touchés, le cas échéant. L'objectif d'EACL est de tirer parti des compétences et de l'expérience des LNC et de leurs sociétés mères et sociétés affiliées afin de réduire les risques et les responsabilités pour le Canada conformément aux meilleures pratiques internationales.

Les Laboratoires de Chalk River comptent de nombreux bâtiments et installations qui ont besoin d'être décontaminés, déclassés et démolis, et des endroits où des sols contaminés doivent être assainis. Ces installations et bâtiments ne sont plus nécessaires pour satisfaire les besoins opérationnels et contribuent aux coûts de fonctionnement élevés du site (surveillance, entretien, consommation énergétique continue, etc.).

EACL a demandé aux LNC de planifier et d'entreprendre les activités nécessaires pour régler les questions touchant ces passifs. Le travail des LNC à cet égard comprend le déclassé d'un certain nombre de ces installations au site de Chalk River, et un projet de construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site afin d'éliminer de manière appropriée, responsable et sécuritaire les déchets radioactifs qui sont actuellement stockés sur le site ou qui seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclassé au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada. Au cours du premier trimestre de 2017-2018, les LNC ont poursuivi leurs activités d'engagement auprès des parties prenantes locales, en organisant des présentations devant des conseils municipaux et des conseils de comté, des rencontres avec des groupes autochtones et des journées portes ouvertes dans certaines localités, des deux côtés de la rivière des Outaouais.

Également aux Laboratoires de Chalk River, les transferts de combustible stocké vers la nouvelle installation d'emballage et de stockage de combustible se sont poursuivis selon le calendrier. Cette installation sert à entreposer de façon sécuritaire le combustible dégradé qui est retiré des trous de stockage existants (stockage souterrain) et à le placer en sécurité dans une installation de stockage en surface. Les LNC ont retiré, transféré et reconditionné le combustible épuisé de façon sécuritaire et avec succès dans la nouvelle installation de stockage de manière à réduire les risques environnementaux.

Un autre grand projet actuellement en cours pour réduire les passifs liés aux déchets radioactifs d'EACL est le rapatriement d'uranium hautement enrichi vers les États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River surtout dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (une initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions de barres de combustible contenant de l'uranium hautement enrichi, ainsi que les expéditions de matières résiduelles cibles, au site de Savannah River aux États-Unis ont été complétées de façon sécuritaire au cours du premier trimestre 2017-2018, comme il était prévu.

Au Manitoba, les travaux de déclassé se sont poursuivis au site de Whiteshell, jadis un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclassé sur place (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclassé du réacteur de recherche sur place est conforme aux meilleures pratiques internationales et constitue une approche sécuritaire, écologique et plus rentable dans le contexte des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement et de l'élimination des composantes de réacteur contaminées. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale.

Enfin, dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington en Ontario, les LNC ont poursuivi les enquêtes des propriétés et les activités de construction et la mise en stockage des déchets. L'Initiative dans la région de Port Hope répond à l'engagement à long terme du Canada visant l'assainissement des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la réhabilitation des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs.

## **Laboratoires nucléaires**

Les LNC ont commencé à mettre en œuvre leur vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, qui est de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe de classe mondiale. Une demande de manifestation d'intérêt portant sur les petits réacteurs modulaires a été lancée en vue de mieux comprendre les capacités existantes, les lacunes technologiques, les besoins et exigences des développeurs technologiques et autres parties prenantes, et l'intérêt général du marché. Cela fait partie de l'objectif plus large des LNC de se positionner comme un partenaire clé dans le développement et le déploiement des petits réacteurs modulaires.

Les LNC continuent de respecter le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires géré par EACL, menant des travaux en science et technologie nucléaires en appui aux mandats et priorités de 13 ministères et organismes fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la sûreté et de la sécurité, et de l'environnement. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de susciter l'intérêt à l'échelle nationale et internationale, tirant avantage de la recherche menée dans le cadre d'autres programmes comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité, le forum international Génération IV, l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Plan d'action coopératif récemment signé entre le ministère de l'Énergie des États-Unis d'Amérique, Ressources naturelles Canada et EACL sur la recherche et le développement en énergie nucléaire. Les jalons du projet continuent d'être atteints dans les délais prévus.

Les LNC ayant la responsabilité de gérer et d'exploiter les sites d'EACL, ils exploitent le réacteur National Research Universal (« NRU »), le plus grand réacteur de recherche du Canada situé aux Laboratoires de Chalk River. Conformément à la stratégie du gouvernement du Canada, les LNC ont mis fin à la production régulière d'isotopes médicaux molybdène-99 au réacteur NRU en octobre 2016. Au début de 2015, le gouvernement du Canada a demandé à EACL, pour parer à toute éventualité, de conserver la capacité de produire du molybdène-99 au réacteur d'octobre 2016 à mars 2018 en cas de pénurie mondiale. Pendant cette période d'éventualité, le réacteur NRU demeure entièrement opérationnel à d'autres fins, de sorte que la production de molybdène-99 pourrait reprendre rapidement pour pallier une pénurie prolongée importante.

Cela dit, les perspectives mondiales pour les isotopes médicaux se sont améliorées ces dernières années. Les dernières projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») et de l'Association of Imaging Producers and Equipment Suppliers indiquent que l'offre mondiale de molybdène-99 devrait suffire à la demande mondiale au cours des prochaines années.

Au cours du premier trimestre de 2017-2018, on a également continué à apporter des améliorations aux infrastructures du site de Chalk River. Ces travaux comprennent l'installation d'un pipeline de gaz naturel qui devrait réduire considérablement les coûts de fonctionnement au site de Chalk River, et l'installation d'un système d'alimentation en eau qui permettra de pallier les faiblesses actuelles en matière d'approvisionnement en eau pour la préparation des aliments, les installations sanitaires et personnelles et l'accès à de l'eau potable. Les travaux de construction du nouveau laboratoire de tritium, dans un bâtiment existant, vont bon train. Plusieurs améliorations seront apportées au nouveau laboratoire qui permettra aux LNC de tirer profit de leur savoir-faire en gestion du tritium pour continuer d'améliorer leur position en science et technologie.

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2017 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

## Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	30 juin 2016
<b>Revenus</b>		
Crédits parlementaires	170 \$	183 \$
Revenus tirés des activités commerciales	17	35
Revenus d'intérêts	1	2
	<b>188</b>	220
<b>Charges</b>		
Coût des ventes	12	25
Charges de fonctionnement	14	11
Charges contractuelles	81	62
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	69	72
Activités du Bureau de clôture	2	3
	<b>178 \$</b>	173 \$

### Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL afin de lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités. EACL a comptabilisé 170 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2017-2018, comparativement à 183 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. Cet écart au premier trimestre découle surtout du fait que EACL a eu besoin de moins de liquidités aux fins du capital et des paiements aux fournisseurs.

## **Revenus tirés des activités commerciales**

Au premier trimestre de 2017-2018, des revenus de 17 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 35 millions de dollars pour la période correspondante de 2016-2017. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, de la gestion des déchets nucléaires et des activités de recherche et développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. La diminution notée au premier trimestre s'explique surtout par la baisse des ventes d'isotopes au cours de la période considérée, conformément à la décision du gouvernement de cesser la production de molybdène-99 en octobre 2016.

## **Revenus d'intérêts**

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

## **Coût des ventes**

Le coût des ventes est conforme aux revenus présentés pour la période.

## **Charges de fonctionnement**

Les charges de fonctionnement comprennent les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Le montant de 14 millions de dollars présenté pour la période considérée est légèrement supérieur à celui enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une hausse de l'amortissement des immobilisations corporelles.

## **Charges contractuelles**

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre totalisent 81 millions de dollars, comparativement à 62 millions de dollars au premier trimestre de 2016-2017. Cette augmentation est en grande partie attribuable à une baisse des activités génératrices de revenus tirés des activités commerciales et au moment où ces activités ont eu lieu, dont les ressources auraient été autrement présentées à titre de coût des ventes.

## **Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés**

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Au premier trimestre de 2017-2018, les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés de 69 millions de dollars sont comparables à celles enregistrées à la même période en 2016-2017.

## Activités du Bureau de clôture

Lors du dessaisissement des actifs de ses opérations commerciales à Candu Énergie inc. en 2011, EACL a conservé certains passifs qui sont gérés par EACL, plus précisément pris en charge par le Bureau de clôture. Les charges de fonctionnement du Bureau de clôture comprennent les charges liées au personnel et les coûts liés aux tiers fournisseurs de services pour l'acquittement des passifs conservés. Ces activités continuent à faire l'objet de réductions progressives comme prévu.

## Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2017-2018 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2017-2018.

## Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les	
	2017	30 juin 2016
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	110 \$	168 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(26)	(44)
<b>Trésorerie</b>		
Hausse	84	124
Solde au début de la période	37	85
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>121 \$</b>	<b>209 \$</b>

## Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 110 millions de dollars au premier trimestre de 2017-2018, contre 168 millions de dollars à la période correspondante de 2016-2017. L'écart est attribuable à une baisse des crédits parlementaires et des rentrées de fonds provenant des clients et à une hausse des sorties de fonds liées aux activités de déclassement en 2017-2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 26 millions de dollars au premier trimestre de 2017-2018, contre des sorties de trésorerie de 44 millions de dollars à la période correspondante de 2016-2017. Cette baisse est principalement imputable au fait qu'au premier trimestre de 2016-2017 d'importants travaux de construction d'une

nouvelle installation de science et technologie ont eu lieu au site de Chalk River, lesquels ont été en grande partie achevés en 2016-2017.

## Faits saillants des états consolidés de la situation financière

<i>(en millions de dollars)</i>	30 juin 2017	31 mars 2017	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	454 \$	475 \$	(21) \$	-4 %
Passif	8 044	8 053	(9)	0 %
Actifs non financiers	610	596	14	2 %
Déficit accumulé	(6 980)	(6 982)	2	0 %

À la clôture du premier trimestre de 2017-2018, EACL présentait des actifs financiers de 454 millions de dollars, en baisse de 21 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2017. L'écart découle principalement de la baisse des sommes reçues au titre des crédits parlementaires et des créances clients qui ont été perçues au cours du trimestre.

La diminution de 9 millions de dollars du total du passif est principalement attribuable aux dépenses engagées à l'égard du passif au titre des sites contaminés qui ont dépassé l'accroissement du passif.

L'augmentation de 14 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement de la hausse des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles.

## Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2016-2017 d'EACL. Les risques et incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2016-2017, n'ont pas changé de façon importante au cours des trois premiers mois de 2017-2018.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.



**Richard J. Sexton**

*Président et premier dirigeant*

Le 29 août 2017

Chalk River, Canada



**David J. Smith**

*Directeur général des finances*

Le 29 août 2017

Chalk River, Canada

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

## États consolidés de la situation financière (non audité)

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	<b>30 juin 2017</b>	31 mars 2017
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie		<b>121 354 \$</b>	37 024 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		<b>19 702</b>	16 556
Placements détenus en fiducie		<b>50 686</b>	50 329
Créances clients et autres débiteurs	3	<b>58 694</b>	70 909
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	94 430
Stocks détenus en vue de la revente		<b>4 352</b>	4 369
Stocks d'eau lourde		<b>199 512</b>	201 153
		<b>454 300</b>	474 770
<b>Passif</b>			
Créditeurs et charges à payer	4	<b>72 222</b>	71 511
Avantages sociaux futurs	5	<b>24 724</b>	25 160
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		<b>115 708</b>	111 663
Financement reporté pour le déclassé et la gestion des déchets		<b>275 443</b>	269 512
Provision liée au déclassé et à la gestion des déchets	6	<b>6 492 865</b>	6 492 243
Passif au titre des sites contaminés	7	<b>1 061 723</b>	1 081 866
Avances de clients et obligations envers les clients		<b>1 232</b>	545
		<b>8 043 917</b>	8 052 500
<b>Dette nette</b>		<b>(7 589 617)</b>	(7 577 730)
<b>Actifs non financiers</b>			
Immobilisations corporelles	8	<b>608 361</b>	594 674
Charges payées d'avance		<b>1 249</b>	842
		<b>609 610</b>	595 516
<b>Déficit accumulé</b>		<b>(6 980 007)</b>	(6 982 214)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		<b>(6 980 810)</b>	(6 983 092)
Gains de réévaluation cumulés		<b>803</b>	878
		<b>(6 980 007) \$</b>	(6 982 214) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

## États consolidés des résultats et du déficit accumulé (non audité)

Pour les trimestres clos les

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>Notes</b>	Budget 2018	<b>30 juin 2017</b>	30 juin 2016
<b>Revenus</b>				
Crédits parlementaires	9	966 368 \$	<b>169 570 \$</b>	182 720 \$
Revenus tirés des activités commerciales		77 800	<b>16 843</b>	34 858
Revenus d'intérêts		4 000	<b>1 050</b>	1 849
		1 048 168	<b>187 463</b>	219 427
<b>Charges</b>				
Coût des ventes		42 790	<b>11 956</b>	25 124
Charges de fonctionnement		52 293	<b>13 991</b>	10 543
Charges contractuelles	10	339 181	<b>80 889</b>	62 034
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		283 897	<b>68 865</b>	71 699
Activités du Bureau de clôture		12 000	<b>1 806</b>	3 211
		730 161	<b>177 507</b>	172 611
<b>Excédent pour la période</b>		318 007	<b>9 956</b>	46 816
<b>Déficit accumulé lié aux activités au début de la période</b>		(6 983 092)	<b>(6 983 092)</b>	(7 337 278)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(18 000)	<b>(5 931)</b>	(5 931)
Virement aux apports remboursables		(5 000)	<b>(1 743)</b>	(1 826)
<b>Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période</b>		(6 688 085) \$	<b>(6 980 810) \$</b>	(7 298 219) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

## État consolidé des gains et pertes de réévaluation (non audité)

Pour les trimestres clos les

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 juin 2017</b>	30 juin 2016
<b>Gains de réévaluation cumulés au début de la période</b>	<b>878 \$</b>	1 301 \$
<b>(Pertes) gains de réévaluation survenus au cours de la période</b> (Pertes) gains non réalisés sur les placements détenus en fiducie	<b>(63)</b>	387
<b>Reclassements dans les états consolidés des résultats et du déficit accumulé</b> Gains réalisés sur les placements détenus en fiducie	<b>(12)</b>	(29)
<b>(Pertes) gains de réévaluation nets de la période</b>	<b>(75)</b>	358
<b>Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période</b>	<b>803 \$</b>	1 659 \$

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.*

## États consolidés de l'évolution de la dette nette (non audité)

Pour les trimestres clos les

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>Notes</b>	Budget 2018	<b>30 juin 2017</b>	30 juin 2016
<b>Excédent pour la période</b>		318 007 \$	<b>9 956 \$</b>	46 816 \$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(165 000)	<b>(22 918)</b>	(33 165)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	35 350	<b>9 238</b>	5 837
Sortie d'immobilisations corporelles	8	-	<b>(7)</b>	-
		(129 650)	<b>(13 687)</b>	(27 328)
<b>Actifs non financiers</b>				
Variations des charges payées d'avance		-	<b>(407)</b>	(425)
(Pertes) gains de réévaluation nets de la période		-	<b>(75)</b>	358
<b>Diminution (augmentation) de la dette nette</b>		188 357	<b>(4 213)</b>	19 421
<b>Dette nette au début de la période</b>		(7 577 730)	<b>(7 577 730)</b>	(7 843 195)
Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets		(18 000)	<b>(5 931)</b>	(5 931)
Virement aux apports remboursables		(5 000)	<b>(1 743)</b>	(1 826)
<b>Dette nette à la fin de la période</b>		(7 412 373) \$	<b>(7 589 617) \$</b>	(7 831 531) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

## États consolidés des flux de trésorerie (non audité)

Pour les trimestres clos les

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 juin 2017</b>	30 juin 2016
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	264 000 \$	349 716 \$
Rentrées de fonds provenant de clients	30 150	39 354
Paiements aux fournisseurs	(89 799)	(139 392)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(5 564)	(5 058)
Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés	(88 358)	(77 133)
Intérêts reçus	225	286
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement</b>	<b>110 654</b>	<b>167 773</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 324)	(44 040)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(26 324)</b>	<b>(44 040)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>84 330</b>	<b>123 733</b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>37 024</b>	<b>84 553</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>121 354 \$</b>	<b>208 286 \$</b>

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.*

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## Pour le trimestre clos le 30 juin 2017

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

---

### 1. La Société

Énergie atomique du Canada Limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat par l'intermédiaire d'un contrat à long terme avec l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC ») pour la gestion et l'exploitation des Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

EACL gère également les passifs conservés liés à son ancienne division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales), qui a été vendue à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011. Ces activités sont prises en charge par le Bureau de clôture d'EACL.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Conséquemment, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2017-2018 à 2021-2022 d'EACL au quatrième trimestre de l'exercice 2016-2017. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

## 2. Principales méthodes comptables

### a) Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et reflètent les méthodes comptables indiquées ci-après.

Les présents états financiers consolidés trimestriels doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2017.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

#### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers consolidés trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

#### *Chiffres du budget*

Le budget de 2017-2018 est reflété dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé et l'état consolidé de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers consolidés sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2017-2018 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2017-2018 à 2021-2022.

## b) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par EACL. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés trimestriels d'EACL depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin de façon à ce qu'elles soient conformes aux méthodes comptables employées par EACL. Les présents états financiers consolidés trimestriels comprennent les comptes de la filiale inactive en propriété exclusive d'EACL, AECL Technologies B.V., constituée en société aux Pays-Bas en 1995.

## 3. Clients et autres débiteurs

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 juin 2017</b>	31 mars 2017
Créances clients	<b>16 594 \$</b>	18 058 \$
Moins : Provision pour créances douteuses	<b>(3 419)</b>	(3 419)
Créances clients, montant net	<b>13 175</b>	14 639
Autres débiteurs :		
Revenus non facturés	<b>8 014</b>	7 632
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	<b>8 966</b>	11 825
Montants sur contrats à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et services, échéant en 2019 et remboursables en montants fixes	<b>21 302</b>	28 096
Créances au titre des contrats de location-acquisition	<b>6 139</b>	7 619
Autres débiteurs	<b>1 098</b>	1 098
	<b>58 694 \$</b>	70 909 \$

## 4. Créditeurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 juin 2017</b>	31 mars 2017
Dettes fournisseurs	<b>8 587 \$</b>	5 864 \$
Autres créditeurs et charges à payer	<b>17 759</b>	19 027
Charges à payer au titre des salaires	<b>1 235</b>	3 555
Montants à payer à des apparentés	<b>37 574</b>	35 832
Montants à payer à l'actionnaire	<b>554</b>	1 080
Provisions	<b>5 977</b>	6 013
Provision pour restructuration	<b>536</b>	140
	<b>72 222 \$</b>	71 511 \$

La valeur comptable des fournisseurs et autres crédateurs est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

Les montants à payer à l'actionnaire comprennent les revenus de redevances. Les montants à payer à des apparentés représentent les produits en trésorerie tirés des ventes d'eau lourde (voir la note 12 des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2017).

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent l'exposition aux réclamations liées à des projets de prolongation de la vie utile, ainsi qu'aux actions en justice et réclamations fondées en droit, et aux différends avec les fournisseurs.

## 5. Avantages futurs du personnel

### a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au RPRFP. Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Trimestres clos les	
	2017	30 juin 2016
Cotisations salariales	307 \$	213 \$
Cotisations patronales	1 518	782

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

### b) Avantages futurs du personnel

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 3 i) des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2017. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif, et son déficit

correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées de 24,7 millions de dollars (25,2 millions de dollars au 31 mars 2017).

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 10,3 millions de dollars (10,5 millions de dollars au 31 mars 2017) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

Le total de la charge d'EACL au titre des avantages sociaux futurs s'est élevé à 0,6 million de dollars pour le trimestre considéré (0,9 million de dollars pour le premier trimestre de 2016-2017).

## 6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 juin 2017</b>	31 mars 2017
<b>Valeur comptable au début de la période</b>	<b>6 492 243 \$</b>	6 763 423 \$
Passifs réglés	<b>(65 490)</b>	(250 002)
Désactualisation de la provision	<b>62 966</b>	262 387
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	(293 390)
Coûts de la gestion des déchets, du déclassement et de la remise en état des lieux associés aux activités poursuivies	<b>3 146</b>	9 825
<b>Valeur comptable à la fin de la période</b>	<b>6 492 865 \$</b>	6 492 243 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux projets prévus et incluses dans le passif s'élèvent à 16 474,4 millions de dollars (16 539,9 millions de dollars au 31 mars 2017).

Aux 30 juin 2017 et 31 mars 2017, la provision a été actualisée selon un taux de 3,88 %.

## 7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>30 juin 2017</b>	31 mars 2017
<b>Valeur comptable au début de la période</b>	<b>1 081 866 \$</b>	1 109 493 \$
Passifs réglés	<b>(26 042)</b>	(84 378)
Désactualisation de la provision	<b>5 899</b>	24 409
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	32 342
<b>Valeur comptable à la fin de la période</b>	<b>1 061 723 \$</b>	1 081 866 \$

Le passif lié à l'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement de résidus issus de la transformation d'uranium et de radium, et des sols contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'activités à long terme de surveillance et d'entretien qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,18 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 187,5 millions de dollars (1 213,5 millions de dollars au 31 mars 2017).

Le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité s'occupe de toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité sont des matières contaminées à faible niveau de radioactivité issues d'anciennes pratiques qui ne sont plus considérées comme acceptables selon les normes d'aujourd'hui, et pour lesquels le premier propriétaire ne peut raisonnablement être tenu responsable.

## 8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
<b>Coût au 31 mars 2017</b>	<b>184 512 \$</b>	<b>82 654 \$</b>	<b>416 808 \$</b>	<b>447 238 \$</b>	<b>1 131 212 \$</b>
Entrées et transferts	22 918	25	156	299	23 398
Sorties et transferts	(480)	-	-	-	(480)
<b>Coût au 30 juin 2017</b>	<b>206 950</b>	<b>82 679</b>	<b>416 964</b>	<b>447 537</b>	<b>1 154 130</b>
<b>Amortissement au 31 mars 2017</b>	<b>-</b>	<b>34 765</b>	<b>193 311</b>	<b>308 462</b>	<b>536 538</b>
Augmentation de l'amortissement	-	969	2 288	5 981	9 238
Sorties et transferts	-	-	(7)	-	(7)
<b>Amortissement au 30 juin 2017</b>	<b>-</b>	<b>35 734</b>	<b>195 592</b>	<b>314 443</b>	<b>545 769</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 mars 2017</b>	<b>184 512</b>	<b>47 889</b>	<b>223 497</b>	<b>138 776</b>	<b>594 674</b>
<b>Valeur comptable nette au 30 juin 2017</b>	<b>206 950 \$</b>	<b>46 945 \$</b>	<b>221 372 \$</b>	<b>133 094 \$</b>	<b>608 361 \$</b>

## 9. Crédits parlementaires

EACL présente distinctement ses crédits parlementaires, lesquels englobent le financement prévu par la loi, afin de s'assurer que les fonds sont engagés aux fins pour lesquelles ils ont été accordés. Les estimations principales et d'autres estimations approuvées incluent les montants pour les activités des Laboratoires nucléaires, ce qui comprend l'exploitation sécuritaire des Laboratoires de Chalk River. Le financement prévu par la loi concerne les montants associés aux obligations découlant du dessaisissement des Opérations commerciales d'EACL en 2011 (Bureau de clôture).

Les crédits parlementaires ont été constatés comme suit :

	Trimestres clos les	
	2017	30 juin 2016
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
<b>Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations</b>		
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement et les dépenses en immobilisations	<b>264 000 \$</b>	349 716 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	<b>(94 430)</b>	(19 400)
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	-	(147 596)
<b>Total des crédits parlementaires comptabilisés</b>	<b>169 570 \$</b>	182 720 \$

Au cours du premier trimestre de 2017-2018, EACL a reçu une somme de 264 millions de dollars et a comptabilisé un montant de 170 millions de dollars (350 millions de dollars reçus et 183 millions de dollars comptabilisés au cours du premier trimestre de 2016-2017). L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur.

Les montants approuvés pour les charges de fonctionnement et d'investissement en immobilisations se chiffrent à 970 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et à 845 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2017, selon le profil revu approuvé.

## 10. Accord contractuel

Depuis le 13 septembre 2015, EACL remplit son mandat par l'entremise d'un contrat à long terme avec l'ANEC pour la gestion et l'exploitation des LNC selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Avant cette date, les LNC agissaient à titre de filiale en propriété exclusive d'EACL.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à l'ANEC (« montants contractuels versés ou à verser ») selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

	<b>Trimestres clos les</b>	
	<b>30 juin</b>	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<b>Montants contractuels versés ou à verser</b>	<b>204 473 \$</b>	194 928 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	<b>(90 933)</b>	(79 890)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	<b>(22 918)</b>	(32 498)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	<b>(9 733)</b>	(20 506)
<b>Charges contractuelles</b>	<b>80 889 \$</b>	62 034 \$

Les montants contractuels versés ou à verser à l'égard de l'exercice en cours incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

## **11. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs au 30 juin 2016 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2017-2018.



**Énergie atomique du  
Canada Limitée**  
Laboratoires de Chalk River  
Chalk River (Ontario)  
Canada K0J 1J0  
Tél : 613 589-2085

**Renseignements**

Demandes de renseignements  
Courriel : [communications@aecl.ca](mailto:communications@aecl.ca)

**Visitez notre site Web**

[www.aecl.ca/fr](http://www.aecl.ca/fr)

**Canada**